

DÉFINIR L'ENVELOPPE FINANCIÈRE PRÉVISIONNELLE D'UNE OPÉRATION DE CONSTRUCTION

Savoir élaborer une enveloppe travaux réaliste

2 JOURS, 14 HEURES

RÉGLEMENTATION DE LA
CONSTRUCTION

CODE : RC03

Objectifs de la formation

Sélectionner et vérifier les bonnes inscriptions budgétaires

Savoir différencier et hiérarchier les divers coûts

Prioriser au mieux les choix des maîtres d'ouvrages

Animée par

- **LEGRAND Christian**
Ingénieur / Ancien directeur technique d'une collectivité territoriale,

Public concernés

- Maître d'ouvrage public et privé ; Assistant à maîtrise d'ouvrage ; Économiste de la construction ; Financier immobilier et aménagement ; Chargé d'études préalables ; Chargé de programmes/Programmiste ; Maître d'œuvre (MOE) ; Constructeur immobilier

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Académie d'été : session en présentiel : 1 271,25 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 695,00 €HT

1ÈRE JOURNÉE

Distinguer les divers types d'évaluation économique : ratios, estimations et bilans

Comment établir l'Enveloppe Financière Prévisionnelle (EFP)

- Définir les concepts clés : analyse, évaluation, investissement, inscription budgétaire, coûts induits
- S'assurer de l'exactitude de l'EFP : vérifications et comparaisons avec la grille existante MIQCP (Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques)

- L'inscription à l'inventaire
-

Comprendre les divers coûts liés au foncier

- Évaluer le coût du foncier et ses frais
 - Prendre en compte les taxes et les redevances
 - Quelles sont les diverses participations aux équipements publics
 - Anticiper les aléas du foncier et les coûts annexes
-

Les coûts rattachés aux études diverses

- Avoir une idée du coût des Etudes Préalables d'Aide à la Décision (EPAD)
 - Identifier le coût des études préliminaires
 - Les divers diagnostics : structure, fondations, etc.
 - Les diagnostics réglementaires : électricité, plomb, gaz...
 - Le coût du/du programme(s)
 - Le coût de la maîtrise d'œuvre (MOE)
-

2ÈME JOURNÉE

Repérer les coûts rattachés aux frais administratifs divers

- Assurances et garanties
 - Frais administratifs divers : gestion, consultations
 - Estimer les frais de consultation des prestataires intellectuels
-

Estimer le coût des divers Assistants à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

- L'Ordonnateur Pilote et Coordinateur (OPC), le Contrôleur Technique (CT) et le Coordonnateur Sécurité Protection de la Santé (CSPS)
 - Quel coût représentent les autres AMO facultatifs
 - Prendre en compte le coût éventuel du mandataire ou délégué de la maîtrise d'ouvrage
-

Exercice collectif

Repérer les éléments constitutifs de l'EFP en travaux et gestion

- Coûts de construction
 - Coûts des mobiliers divers et équipements
 - Coûts spécifiques aux travaux de réhabilitation
 - Coûts différés de gestion et d'exploitation
 - Quels sont les impacts économiques de l'éventuelle mutualisation des espaces
 - Comprendre les incidences de la mutabilité des espaces en fin de vie : réhabilitation ou déconstruction
-

Identifier les diverses provisions

- Estimer le coût des actualisations et de la révision de prix
 - Identifier les frais financiers
 - Connaître les imprévus les plus courants afin d'éviter les aléas du maître d'ouvrage
-

Étude de cas : analyser en détail une enveloppe financière prévisionnelle (EFP)

Jeu de rôle pour se mettre dans la peau d'une des parties prenantes de l'enveloppe financière prévisionnelle

QCM évaluation des acquis

Dates

Paris	Lyon	Strasbourg	Lille	Nantes	Bordeaux	Marseille
04-05/07/2023	27-28/11/2023	27-28/11/2023	27-28/11/2023	27-28/11/2023	27-28/11/2023	27-28/11/2023
12-13/10/2023						

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.